



Date d'affichage
29/01/2020

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu de la séance du vendredi 24 janvier 2020 à 18h30.

A été élue à l'unanimité secrétaire de séance Mme Martine MOREAU.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE (MARDI 17 DECEMBRE 2019)

Monsieur le Maire propose l'adoption du procès-verbal de la séance précédente. Lors de cette séance, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mardi 17 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

2- DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire procède à la lecture des décisions prises depuis le conseil municipal du mardi 17 décembre 2019 :

DC-2020-001	Acquisition de tapis de fleurs été -hiver	Chamoulaud SAS	1 056,58 € HT	1 162,24 € TTC	07/01/2020
-------------	---	----------------	------------------	-------------------	------------

3- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2020 – REFECTION DE LA TOITURE, DES PLAFONDS ET RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES – Délibération n°2020/01/01

Le conseil municipal de la commune d'AVENSAN, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à solliciter la DETR 2020 pour le programme travaux du groupe scolaire 2020 à hauteur d'un montant de **52 746,01 €**.

4- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPDR) 2020 – SECURISATION DES ECOLES – Délibération n°2020/01/02

Le conseil municipal de la commune d'AVENSAN, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à solliciter le FIPDR 2020 pour le financement de la sécurisation des écoles à hauteur d'un montant de **5 135,68 €**.

5- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPDR) 2020 – EQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE – Délibération n°2020/01/03

Le conseil municipal de la commune d'AVENSAN, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à solliciter le FIPDR 2020 pour le financement de l'équipement de la police municipale à hauteur d'un montant de **450,00 €**.

6- OCTROI ET ORGANISATION DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DE M. CHRISTOPHE JACOBS – Délibération n°2020/01/04

Le conseil municipal de la commune d'AVENSAN, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide que la protection fonctionnelle est accordée à M. Christophe JACOBS et que l'ensemble des frais de représentation en justice de M. Christophe JACOBS seront pris en charge par la commune ;

7- CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DU SITE DE BRONTURON (SEPANSO – SOCIETE CEMEX GRANULATS SUD-OUEST – COMMUNE D'AVENSAN) – Délibération n°2020/01/05

Après relecture du projet de convention transmis par la société CEMEX, Monsieur le Maire propose de reporter le vote de cette délibération en raison de plusieurs points restant à négocier avec la société CEMEX et la SEPANSO.

Il est décidé, à l'unanimité, de reporter le vote de cette délibération.

8- BILAN ANNUEL D'ACTIVITES DE GESTION DES COURS D'EAU DU SMBVJCC – ANNEE 2019

Le conseil municipal de la commune d'AVENSAN prend acte du bilan annuel d'activités de gestion des cours d'eau - année 2019 établi par le SMBVJCC.

9- QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

Fin de la séance à 19h20.

Le Maire,

P. BAUDIN

